



**Conseil exécutif 2015-2016 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 12
2 novembre 2015
16h00
Local A9-146
Procès-verbal**

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV

AGED = Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
AG = Assemblée générale de l'AGED
CA = Conseil d'administration de l'AGED
CADED = Confédération des associations d'étudiants en droit civil
CE = Conseil exécutif de l'AGED
CM = Conseil des membres de la FEUS
FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke
ODJ = Ordre du jour
PV = Procès-verbal
REMDUS = Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke
REQ = Registraire des entreprises du Québec
RGs = Règlements généraux
VP Acad = Vice-Présidente aux affaires académiques de l'AGED
VP Admin = Vice-Président aux affaires administratives de l'AGED
VP Comm = Vice-Présidente aux communications de l'AGED
VP Commandites = Vice-Président aux relations professionnelles de l'AGED
VP Exéc = Vice-Président Exécutif de l'AGED
VP Externe = Vice-Président aux affaires externes de l'AGED
VP Social = Vice-Président aux affaires sociales et sportives de l'AGED
UdeS = Université de Sherbrooke

Présents :

- Président = Philippe Bédard
- Trésorier = Félix Brissette
- VP Acad = Valéry Gauthier
- VP Admin = Nicolas Désilets-Laforge
- VP Comm = Stéphanie Bélanger
- VP Exéc = Charles-Olivier Parent
- VP Externe = Olivier Surprenant
- VP Social = Gabriel Bérubé-Bouchard

Absents :

- VP Commandites = Emmanuelle Boilard

Observateurs :

- Anne-Marie Dupuis

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est constatée à : 16h34.

2. Désignation du praesidium :

- Président = Président ;
- Secrétaire = VP Admin.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2015

Mise en dépôt.

5. Affaires courantes

5.1. *Law Games*

5.1.1. (D) Description des critères de sélection

Valéry Gauthier annonce au CE que des gens sont venus la voir pour lui dire qu'ils/elles auraient aimé voir la progression des points lors de la sélection de la délégation *Law Games*.

Philippe Bédard souligne que c'est une demande qui est faite chaque année, mais que, c'est connu, le Comité *Law Games*, mis à part les critères objectifs de sélection, use d'une certaine discrétion en ce qui concerne la sélection finale. Le Comité ne s'en cache pas et cela serait dur d'afficher la progression des points considérant ce pouvoir discrétionnaire.

Charles-Olivier Parent pense qu'on devrait traiter du point en CE et en CA avant tout.

Valéry Gauthier pense que le fait qu'il y ait des critères subjectifs affaiblit la raison d'être des critères objectifs.

Nicolas Désilets-Laforge mentionne au passage que les membres de l'AGED voulant faire partie de la délégation votent pour ceux qui auront le pouvoir discrétionnaire. Ainsi, ils ont eux aussi un pouvoir

discrétionnaire sur qui pourra appliquer les critères subjectifs. Le retour du balancier est là.

Valéry Gauthier pense qu'il faudrait spécifier davantage le fait qu'il y a des critères subjectifs.

Gabriel Bérubé-Bouchard pense qu'il faudrait leur répondre que les gens qui ont fait la délégation cette année ont été choisis selon les critères, puisque c'est vrai.

5.1.2. (I) Coût de participation pour la délégation *Law Games*

Félix Brissette ressent un malaise face au fait que, l'année passée, le coût de participation était d'environ 350\$ et que cette année, même si les *Law Games* sont à Sherbrooke, le prix demeure le même. De plus, cette année, la délégation a reçu de la part de l'AGED 4 000\$, tandis que l'année passée ils avaient reçu 2 000\$. Il y a une incohérence selon lui. Il demande à Gabriel Bérubé-Bouchard s'il a plus d'informations à ce sujet.

Gabriel Bérubé-Bouchard lui répond que les commandites ne vont pas bon train et que cela occasionne des coûts plus élevés pour compenser.

Philippe Bédard pense qu'ils devraient fermer le compte bancaire qu'ils ont ouvert. On ne peut pas avoir accès à leur état financier et voir leur gestion des finances de façon claire. Selon lui, lorsque les commandites n'entrent pas, il faut couper dans le superflu au lieu de demander plus aux participants.

Félix Brissette propose de rencontrer le Comité *Law Games* le lundi 9 novembre, lors de la réunion du CE, pour en discuter.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. (I) Comités révision de programmes

Valéry Gauthier informe le CE que, la semaine passée, elle avait publié sur le mur Facebook de l'AGED une offre de poste pour le comité de révision de programme. Elle a demandé à Marie-Pierre Robert et elle lui a répondu qu'elle n'avait besoin de personne.

Charles-Olivier Parent l'invite à consulter le document explicatif à ce sujet.

5.3. (D) Thé

Nicolas Désilets-Laforge annonce au CE qu'il a trouvé une meilleure offre d'un salon de thé de Sherbrooke. Pour 100g de thé, le coût varie entre 9 \$ et 12 \$ avec un 25% de rabais additionnel.

Olivier Surprenant pense qu'on pourrait faire une rotation entre les salons de thé.

Valéry Gauthier pense que l'on pourrait choisir une place à la suite d'un genre de sondage pour avoir l'opinion des membres.

5.4. (D) AEDMBA

Stéphanie Bélanger demande un suivi par rapport à l'AEDMBA.

Olivier Surprenant souligne qu'on s'était dit que ce n'était pas le véhicule approprié. Il pensait que la seule chose qui était vraiment problématique était le fait qu'ils avaient la même boîte postale que nous. Le problème est maintenant réglé.

Valéry Gauthier mentionne au CE qu'un des représentants de classe a demandé la permission de publier un événement pour les étudiants en droit-MBA sur la page Facebook de l'AGED. Elle ne voit pas pourquoi elle ne pourrait pas le faire.

Philippe Bédard se demande pourquoi on devrait permettre la promotion de leurs événements. Il faudrait mettre l'accent sur nos événements.

Félix Brissette se demande pourquoi ils ne pourraient pas. Après tout, les autres organisations qui ne sont pas membres de l'AGED peuvent publier librement sur le mur de l'AGED.

Philippe Bédard s'avoue vaincu, il est d'accord à ce que les gens de l'AEDMBA fassent de la promotion sur le mur de l'AGED.

5.5. (D) AG 11 novembre

Charles-Olivier Parent pense que cela serait mieux de faire le tout en une seule séance.

Olivier Surprenant propose d'inviter un conférencier qui a une opinion contraire à celle du Doyen de la Faculté de droit à l'assemblée générale qui portera sur les FINOs.

La proposition est appuyée par Philippe Bédard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.6. (D) Subvention CADED

Olivier Surprenant annonce au CE que la CADED demande une subvention de 2 000\$. Le coût de l'inscription pour la délégation sera de 75\$ par personne.

Félix Brissette lui dit que c'est le CA qui décidera si on leur accorde ou pas.

6. Affaires nouvelles

6.1. (D) Vote des exécutants en AG

Nicolas Désilets-Laforge demande au CE ce qu'il pense des commentaires émis au point « Varia » lors de l'AG du 28 octobre dernier. Il est allé voir quelques professeurs à savoir s'il était légal de voter sur un mandat qui leur est octroyé après le vote d'un mandat connexe. Aucun professeur n'a été capable de répondre. Il se demande si, pour ce qui est des mandats, en AG, les exécutants devraient s'abstenir pour être sûr de ne pas froisser personne et pour « jouer safe » avec la loi.

Stéphanie Bélanger pense qu'on devrait s'abstenir en émettant les commentaires pertinents pour amener l'assemblée à se questionner.

Philippe Bédard pense que dans certains cas il faut s'abstenir, mais, aussi, il pense qu'étant donné qu'il a pris la peine de mentionner au début de l'AG que les exécutants votaient à titre personnel, il ne devrait y avoir de problème à voter de façon générale. Par contre, lorsqu'un mandat est voté, il faut le respecter à tout prix.

Charles-Olivier Parent prône le bon jugement des exécutants lors des votes. Il pense que notre rôle principal est d'amener des arguments afin d'éclairer l'assemblée.

6.2. (D) 5@8 ce jeudi

Valéry Gauthier se demande si elle peut aller au 5@8 jeudi même si c'est une journée de grève.

Le CE lui répond unanimement qu'elle mérite bien une petite bière après cette grosse semaine et plus d'une mention soleil. Le 5@8 n'a rien à voir avec la grève.

6.3. (I) Comité révision de notation

Valéry Gauthier a assisté à la réunion du comité de révision de notation cette semaine. Avec l'augmentation des balises de 3%, le comité se questionne à savoir quelle serait la meilleure méthode de notation. Ils veulent savoir s'ils devraient continuer avec les balises ou bien aller vers une autre méthode. Ils passeront en revue toutes les options possibles.

6.4. (D) Modification des RGs sur la grève et les procédures de vote de grève

Charles-Olivier Parent propose que le CE de l'AGED se positionne pour un quorum de minimum 12% pour les AG de grève et que l'avis de convocation de l'AG spéciale soit envoyé 5 jours ouvrables avant la tenue de l'AG et que cette proposition soit donnée au comité de refonte des RGs pour que le point soit amené durant l'AG de refonte.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5. (D) Projet spécial

Huis clos.

7. Varia

Valéry Gauthier propose d'inviter le Comité CIA au prochain CE pour leur demander de faire plus d'activités.

La proposition est appuyée par Philippe Bédard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Fermeture de la réunion

La fermeture de la réunion est constatée à : 18h35.